

Reglement des stages



Association
Améthyste
Lille

Article 1

L'association Améthyste Lille organise plusieurs fois dans l'année des sessions de stages avec comme professeur-es des danseurs-ses de la Cie Améthyste.

Ces stages sont ouverts à tou-ttes à partir de 14 ans. Les niveaux minimum demandés sont précisés pour chaque cours.

Il peut arriver que des cours soient ouverts à la catégorie d'âge 8 - 14 ans. Dans ce cas, il sera mentionné sur les différents éléments de communication les cours spécifiques pour cette tranche d'âge.

Article 2

Les inscriptions aux cours se font en ligne sur un formulaire indiqué sur l'événement Facebook crée pour chaque session de stages.

Ce formulaire peut être envoyé par mail sur simple demande.

Il est possible de s'inscrire sur place mais il est alors possible qu'il n'y ait plus de places disponibles. Ce pourquoi nous vous invitons à vous inscrire au préalable.

Toutes modifications d'inscriptions doivent être impérativement signalées au préalable via l'un des canaux de communication suivant :

- Mail à amethyste.lille@gmail.com
- Message privé sur la page Facebook **Améthyste Lille**
- SMS au **07 82 33 32 65**

Article 3

Les droits d'inscription sont fixés en amont de chaque session de stages. Les tarifs sont indiqués sur les affiches, l'événement Facebook ainsi que sur la plateforme Hello Asso.

Ces tarifs peuvent être amenés à évoluer selon les différentes sessions de stages.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de l'association Améthyste Lille (en amont ou sur place) ou en espèces sur place. Il est également possible de payer avec une carte bancaire via la plateforme sécurisée Hello Asso.

Les adhérent-es de l'association Améthyste Lille peuvent bénéficier de réductions spéciales. Ces réductions sont envoyées spécifiquement par mail aux membres à jour de leur cotisation annuelle.

Le nombre d'inscription étant limitée par cours, priorité est donnée aux inscrit-es ayant payé leur(s) cour(s) d'avance.

Article 4

Aucun remboursement ne peut avoir lieu si l'inscrit-e ne peut finalement pas assister aux cours, sauf cas de force majeur :

- Décès
- Maladie ou blessure (sur certificat médical)
- Examen scolaire ou concours (sur preuve de convocation officielle)

Article 5

Les danseuses et danseurs devront respecter les lieux des stages, nettoyer et ranger derrière eux, et rendre les lieux aussi impeccables qu'ils l'étaient à leur arrivée. Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration de matériel.

L'acceptation de ce règlement se fait lors de l'inscription aux stages sur le formulaire en ligne.

Fait à Mons en Baroeul le ...01.../...02.../.....2018.....

Signature des membres du Bureau de l'association **Améthyste Lille** :

Joy Leclerc, présidente

Romain Degryse, trésorier

